

MUSÉE DE LA VIE BOURGUIGNONNE PERRIN DE PUYCOUSIN,
17 rue sainte-Anne, Dijon - Tél. 03.80.48.80.90 ou museeviebourguignonne@ville-dijon.fr

PARCOURS GRANDE GUERRE

POUR EN SAVOIR PLUS ...



LA CONSCRIPTION : ENTRE RITE DE PASSAGE ET DEVOIR CITOYEN

Après la défaite de la France contre les Prussiens, une première forme de service militaire universel est organisée par la loi du **27 juillet 1872**. A défaut de déterminer par tirage au sort le nombre de nouveaux conscrits devant garnir les rangs, en moyenne 300 000 hommes, désormais tous les hommes de 19 ans ont le devoir de faire leur service militaire.

Mais, en pratique l'Armée ne peut accueillir plus de 400 000 hommes.

C'est pourquoi le tirage au sort n'est pas aboli. Il détermine la durée du service : 1 an ou 5 ans.

Le remplacement moyennant finances utilisé durant le 19^{ème} siècle est quant à lui définitivement abandonné. Les exemptions sont toujours d'actualité pour les ecclésiastiques, les enseignants et les chargés de famille. Enfin, les bacheliers peuvent réaliser un service d'un an à condition de payer chacun leur équipement.



En 1889, le tirage au sort ne sert plus qu'à désigner l'arme dans laquelle le conscrit va servir (infanterie, marine, troupe coloniale, etc).

Il faut attendre la loi du 17 mars 1905 pour que le service militaire devienne obligatoire pour tous et dure 2 ans. C'est le conseil de révision à l'échelle du canton, qui détermine l'exemption ou non des conscrits. Les cas sont rares et ne concernent que les déficiences psychologiques.

Le retour à la vie civile ne clôt pas les obligations militaires du conscrit. Il est ensuite versé dans la réserve d'active jusqu'à l'âge de 34 ans, dans l'armée territoriale entre 34 et 40 ans puis dans la réserve de la territoriale jusqu'à l'âge de 46 ans.

En 1913, afin d'accroître les effectifs de l'armée, en comparaison avec

l'Allemagne, le service est porté à 3 ans et l'âge final à 48 ans. On compte alors 800 000 hommes dans les rangs. A l'heure de la mobilisation en août 1914, ce sont 4 millions d'hommes qui seront appelés en quelques jours. Puis 4 autres millions d'hommes les rejoindront lors de ce conflit.

La conscription est plus qu'un devoir . C'est un événement majeur dans la vie d'un jeune homme, c'est un **rite de passage entre l'adolescence et l'âge adulte** explicitement préparé à la maison et à l'école.

Les jeunes hommes d'un village appelés la même année forment « la classe » qui se réunit plusieurs fois :

- au printemps elle forme un cortège au son des clairons et tambours afin de se rendre au conseil de révision. Les conscrits sont affublés de couvre-chefs, de cocardes et portent le drapeau et la canne de la classe. Pour eux, il s'agit non seulement de se montrer digne de devenir soldat et de défendre son pays mais aussi digne de devenir un homme. Le conseil est perçu comme un examen de virilité.
- après le conseil de révision, les jeunes hommes se retrouvent pour « courir la poule » c'est-à-dire pour quêter de la nourriture (dont des volailles) afin de fêter leur prochain enrôlement attendu et redouté à la fois, lors d'un banquet uniquement masculin. Ce rituel pouvait durer jusqu'à une semaine.
- le bal des conscrits clôture cette période de festivités. On y retrouve l'ensemble des conscrits ainsi que les conscrites.

La vie reprend ensuite son cours jusqu'à la réception de la feuille de route en septembre.

Une fois incorporés, les conscrits font leur classe pendant trois mois puis rejoignent un régiment. Lorsqu'il ne reste plus que 100 jours à effectuer avant la « quille » c'est-à-dire avant le départ, ils fêtent le Père Cent grâce à l'argent récupéré lors de quête dans les casernes.



Cercueil miniature dit du Père Cent

Puis c'est le retour à la vie civile, plusieurs fois teintée d'obligations militaires jusqu'à l'âge de 48 ans